



# Assemblée Générale du 4 Mai 2023

Une quinzaine de personnes se sont déplacées permettant la tenue de notre assemblée générale. La municipalité étant représentée par Yves Le Mintier.

## **Rapport moral :**

Le spectre du COVID s'éloigne mais les associations dont la nôtre peinent à relancer leurs activités et mobiliser leurs adhérents. Néanmoins un certain nombre d'actions ont pu être menées :

- Rénovation de trois classes du collège de Foundiougne en partenariat avec la mission locale TechnoWest qui nous a fourni les bras nécessaires, Batik assurant le financement du chantier (électricité et carrelage) ainsi que la fourniture de matériel pédagogique et de livres.
- Participation au chantier de rénovation de la maison de l'outil sous l'autorité de la mission locale
- Appui financier à JDC pour un déplacement dans le cadre d'une représentation régionale.

Pour 2023 notre participation de 3 000€, abondée par l'agence de l'eau Adour Garonne à hauteur de 7000€ permettra la réalisation de latrines publiques ainsi que la création ou rénovation de latrines dans les écoles de Foundiougne, notamment à l'école n°3.

De nombreux échanges avec la municipalité et des membres de Batik Foundiougne ont permis de clarifier leur perception de Batik Martignas et de les rassurer quant à notre souhait de pérenniser notre action.

Courant mai, une délégation de la mairie de Foundiougne viendra à Salles dans le cadre de la coopération entre les deux villes. En l'absence d'Alain et Michel, il serait bon que Batik soit représentée (si nous sommes sollicités).

Lors de notre dernier CA le représentant de la municipalité a exprimé le souhait de celle-ci de voir Batik reprendre ses interventions dans les structures scolaires de la ville.

L'assemblée générale approuve le bilan moral exposé par le président.

### **Bilan financier :**

Après l'exercice 2022 qui a vu le financement du carrelage et de l'électricité du collège de Foundiougne ainsi que du matériel et des livres scolaires pour ce même collège, l'appui pour la rentrée scolaire de Dionewar, le financement du déplacement professionnel de JDC, nous accusons un excédent de dépenses de 3 534 €, le solde à fin 2022 de nos avoirs s'élevant à environ 10 000€.

Quitus est donné par l'assemblée générale à la trésorière pour sa présentation des comptes et sa bonne gestion.

### **Budget prévisionnel :**

Nos projets 2023 :

- Appui au lycée ou collège de Foundiougne,
- Appui à l'école primaire de Dionewar,
- La construction de latrines ,
- Appui au groupement de femmes,
- Appui à l'école maternelle de Foundiougne,
- Le moulin à mil de Bambou ?

nous amènent à penser que notre fond associatif s'élèvera à 5 000 € fin 2023.

L'ensemble des éléments financiers sont disponibles sur demande.

### **Election du CA :**

Statutairement le CA démissionne et une nouvelle élection doit avoir lieu.

L'ensemble des membres présents lors de cette AG se représente ; ceux qui n'ont pas pu se déplacer seront approchés afin de connaître leur position quant à leur candidature.

### **Divers :**

Ainsi que dit précédemment, la municipalité souhaiterait que l'action d Batik se manifeste également dans les établissements scolaires de la ville. Ce souhait est tout à fait conforme aux valeurs portées et défendues par l'association. Aussi la commission « Education » va être réactivée. A cette fin une réunion se tiendra le 2 juin à 20h30 avec les membres qui veulent s'investir dans cette mission avec pour objectif de faire le point sur la ou les formes que peuvent prendre nos actions. Suite à cela, une nouvelle réunion se tiendra, avant la fin de l'année scolaire pour présenter aux représentants de la municipalité et aux structures scolaires ce que nous envisageons et voir avec eux si cela est conforme à leurs attentes.